



Déclaration de confidentialité Zorgkas (Caisse d'assurance)

Nous respectons votre vie privée

Version 23.12.2021



Table des matières

1. Introduction	3
2. Responsable du traitement.....	3
3. Sous-traitant.....	3
4. Pourquoi vos données sont-elles traitées ?.....	3
5. Quelle est la base juridique pour le traitement de vos données ?	4
6. Quelles sont les données traitées ?.....	4
7. Quelles sont nos sources d'information ?	4
8. Sécurité et confidentialité.....	4
9. À qui vos données peuvent-elles être communiquées ?.....	5
10. Qui sont nos sous-traitants ?.....	5
11. Vos données sont-elles transmises à des pays hors de l'EEE ?	5
12. Combien de temps vos données sont-elles conservées ?	5
13. Quels sont vos droits à la vie privée ?	5
13.1. Droit de regard	5
13.2. Droit de rectification des données à caractère personnel.....	6
13.3. Droit d'effacement des données (le « droit à l'oubli »).....	6
13.4. Droit d'opposition à certaines utilisations des données	6
13.5. Droit d'opposition au traitement automatisé	6
13.6. Droit de transmettre vos données à une tierce partie.....	6
14. Comment exercez-vous, dans la pratique, vos droits à la vie privée ?	7
14.1. Droit de rectification de vos données	7
14.2. Droit de regard, d'effacement, d'opposition (y compris la prise de décision automatisée).....	7
14.3. Vous avez une question ou une plainte ?.....	7
14.4. Sous quel format et quand recevrez-vous une réponse ?.....	7
15. Êtes-vous soumis à des décisions automatisées, profilage inclus ?	8
16. Modification	8

1. Introduction

Si vous habitez en Flandre et que vous avez plus de 25 ans, vous devez vous affilier à une caisse d'assurance. Vous payez alors une cotisation annuelle pour la Protection sociale flamande. Cette cotisation permet d'aider les personnes lourdement dépendantes. Celles-ci bénéficient d'une aide financière pour couvrir leurs frais de soins.

La Mutualité libre Helan présente en Flandre (dénommée ci-après « Helan »), située Boomsesteenweg 5, 2610 Wilrijk, avec le numéro d'entreprise 0411.696.011, agit en tant que sous-traitant pour la Caisse d'assurance flamande des mutualités libres.

Helan attache une grande importance à la protection de votre vie privée et s'efforce de traiter les (vos) données à caractère personnel de manière légale, équitable et transparente. La présente déclaration vise à vous informer quant à la façon dont la Mutualité Helan traite les données à caractère personnel.

Pour de plus amples informations sur la législation sur la vie privée, veuillez consulter le site web de la Commission belge de la protection des données :

www.autoriteprotectiondonnees.be.

2. Responsable du traitement

Les Mutualités libres – Caisse d'assurance Flandre (ci-après dénommé « Caisse d'assurance »), située Route de Lennik 788A à 1070 Bruxelles, avec le numéro d'entreprise 851.870.232, agit en tant que responsable du traitement des données relatives à la protection sociale flamande (dénommée ci-après « VSB » (Vlaamse sociale bescherming)).

Conformément au Règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), la Caisse d'assurance a nommé un délégué à la protection des données (DPD). Il est joignable par e-mail : privacy@mloz.be, ou par lettre envoyée à l'adresse suivante : Route de Lennik 788 A, 1070 Bruxelles. De plus amples informations sur la politique de confidentialité de MLOZ sont disponibles sur le site web <https://www.mloz.be/fr/disclaimer-voor-de-zorgkas>.

3. Sous-traitant

Pour les traitements susmentionnés, Helan agit en tant que Sous-traitant.

Conformément au Règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), Helan a nommé un délégué à la protection des données (DPD). Ce dernier est joignable par e-mail : privacy@helan.be, ou par lettre envoyée à Gistelsesteenweg 294, 8200 Bruges. Vous pouvez également contacter notre DPD par le biais du lien suivant : www.helan.be/privacy

4. Pourquoi vos données sont-elles traitées ?

Dans le cadre de la VSB, la Caisse d'assurance traite toutes les données à caractère personnel, tant des membres des mutualités libres que des prestataires, qui sont nécessaires à la réalisation de ses missions et objectifs principaux.

En résumé, la VSB poursuit les objectifs suivants : renforcer la position du client en laissant autant que possible aux personnes dépendantes le contrôle de leurs propres soins ; proposer des soins sur mesure et axés sur la demande en misant au maximum sur le financement lié à la personne ; réaliser des gains d'efficacité et de transparence pour le citoyen grâce à la simplification, la numérisation et l'intégration des différentes allocations en vue d'un accès plus fluide aux droits aux allocations et aux soins ; procéder à une évaluation objective, uniforme et accessible des besoins en matière de soins ; éviter les classifications différentes pour une même personne ; établir l'accès à un guichet unique pour toutes les questions relatives aux dossiers et aux droits auprès de la Caisse d'assurance en ce qui concerne les allocations dans le cadre de la VSB.

5. Quelle est la base juridique pour le traitement de vos données ?

Pour la gestion de la VSB, la Caisse d'assurance traite les données sur la base des articles 6.1. c), e), f), et 9.2 b), g), h), i), j) et 87 du Règlement européen. À cette fin, nous nous appuyons notamment sur les lois spécifiques suivantes et leurs arrêtés d'exécution :

- Le décret du 18 mai 2018 relatif à la protection sociale flamande
- L'arrêté du Gouvernement flamand du 30 novembre 2018 portant exécution du décret du 18 mai 2018 relatif à la protection sociale flamande

6. Quelles données sont traitées ?

En fonction des services auxquels vous faites appel ou des informations que vous nous communiquez, la Caisse d'assurance peut traiter les données à caractère personnel suivantes : données d'identification (nom, adresse, numéro de téléphone, etc.), données financières, caractéristiques personnelles (âge, sexe, état civil), composition du ménage, affiliations (à des mutualités), profession.

En fonction des services auxquels vous faites appel ou des informations que vous nous communiquez, la Caisse d'assurance peut également prendre connaissance des données à caractère personnel suivantes, ou procéder à leur traitement :

- données du registre national : numéro de registre national et données d'identification (nom, prénoms, date et lieu de naissance, sexe, nationalité, lieu de résidence principal, date et lieu de décès, état civil, composition du ménage, cohabitation légale, type de registre d'inscription)
- données provenant de la Banque-carrefour de la sécurité sociale : données sociales
- données sur la santé : santé physique, santé mentale, situations et comportements à risque, données relatives aux soins, données génétiques
- données judiciaires : mise en examen et mise en accusation, condamnations et peines, mesures judiciaires, sanctions administratives

7. Quelles sont nos sources d'information ?

Vos données proviennent principalement :

- de vous-même, votre représentant légal ou toute personne mandatée par vous
- des prestataires de soins (hôpitaux, médecins, etc.) que vous avez consultés, notamment dans le cadre du tiers payant
- de la Banque-carrefour de la sécurité sociale et de tout autre organisme public actif dans le domaine de la sécurité sociale

8. Sécurité et confidentialité

Seules les personnes habilitées à cet effet ont accès aux données à caractère personnel qui sont pertinentes pour l'accomplissement de leur mission. Ces personnes ne peuvent utiliser les données que si et dans la mesure où cela est nécessaire à l'accomplissement de leur mission. Elles sont rigoureusement tenues au secret professionnel et au respect de toutes les prescriptions techniques visant à préserver la confidentialité des données à caractère personnel et la sécurité des systèmes qui les contiennent.

Helan prend des mesures techniques et organisationnelles internes pour empêcher que les données (à caractère personnel) tombent entre les mains de personnes non autorisées et soient traitées par elles, ou qu'elles soient modifiées ou détruites accidentellement. Les locaux, les serveurs, le réseau, les transferts et les données sont sécurisés conformément aux règles internes.

9. À qui vos données peuvent-elles être communiquées ?

Vos données à caractère personnel peuvent être communiquées :

- à vous-même et/ou à vos représentants légaux (y compris l'administrateur provisoire) ou à votre représentant (conseiller professionnel, avocat, médiateur, etc.) mandaté à cet effet à votre demande, et ce, directement ou par l'intermédiaire d'un professionnel de la santé de votre choix
- à votre mutualité
- à Manufast ou bpost, pour l'envoi de nos lettres
- à un tiers dûment autorisé (par la loi, un contrat, une autorisation, un consentement)
- à l'Agence flamande de Protection sociale

10. Qui sont nos sous-traitants ?

La Caisse d'assurance fait appel aux sous-traitants suivants :

MLOZ IT (notre fournisseur informatique)

Route de Lennik 788
1070 Anderlecht

11. Vos données sont-elles transmises à des pays hors de l'EEE ?

Non, sauf si vous y avez consenti de manière irrévocable.

12. Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Les caisses d'assurance peuvent conserver les informations pendant la durée nécessaire pour remplir les missions qui leur ont été confiées par décret.

13. Quels sont vos droits à la vie privée ?

Lorsque vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement, vous pouvez exercer différents droits.

13.1. Droit d'accès

Vous avez, à tout moment, le droit de savoir si Helan traite ou non vos données à caractère personnel, et si nous les traitons, de consulter ces données et d'obtenir des informations complémentaires sur :

- les finalités du traitement ;
- les catégories de données à caractère personnel concernées ;
- les destinataires ou les catégories de destinataires (à savoir les destinataires dans les pays tiers) ;
- si possible, le délai de conservation ou, si cela n'est pas possible, les critères de détermination de ce délai ;
- l'existence de vos droits à la protection de la vie privée ;
- le droit de déposer plainte auprès de l'autorité de contrôle ;
- les informations dont nous disposons concernant la source des données si nous obtenons des données à caractère personnel par le biais d'un tiers ; et
- l'existence d'une prise de décision automatisée.

Vous pouvez consulter vous-même certaines données par le biais du bureau en ligne.

Vous êtes également en droit d'obtenir une copie gratuite des données traitées, dans une forme compréhensible.

Si vous exercez votre droit de regard, Helan vous fournit un aperçu aussi complet que possible de vos données. Il est possible que certaines données à caractère personnel provenant de fichiers de sauvegarde classiques, de fichiers journaux, de fichiers d'historique ou d'archives ne soient pas incluses dans cet aperçu. Ces données ne font pas partie des données à caractère personnel couramment traitées et ne sont donc pas immédiatement disponibles. Elles ne peuvent donc pas non plus être communiquées. Elles seront toutefois supprimées de ces fichiers conformément aux processus de nettoyage standard.

Les dispositions légales ne nous permettent pas de vous communiquer directement vos données médicales. Pour obtenir ces données, vous devez vous adresser à votre médecin traitant.

13.2. Droit de rectification des données à caractère personnel

Vous êtes en droit d'obtenir sans délai la rectification de données à caractère personnel incomplètes, erronées, inappropriées ou obsolètes.

Afin de maintenir vos données à jour, nous vous demandons instamment de nous signaler toute modification, comme un déménagement ou un changement d'adresse e-mail ou de numéro de téléphone

Vous pouvez vous-même rectifier directement certaines données par le biais de votre bureau en ligne.

13.3. Droit d'effacement des données (le « droit à l'oubli »)

Vous avez le droit de faire effacer vos données à caractère personnel dans un délai raisonnable si vous présumez que Helan traite certaines données de manière illicite.

Veillez toutefois noter que nous ne pouvons pas toujours supprimer toutes les données à caractère personnel demandées, par exemple, lorsque leur traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle nous sommes soumis.

13.4. Droit d'opposition à certaines utilisations des données

Vous avez le droit, sur la base de votre situation particulière, de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel, si le traitement est fondé sur l'intérêt légitime de Helan ou s'inscrit dans le cadre de l'intérêt général. Helan arrêtera le traitement de vos données à caractère personnel, sauf si Helan peut démontrer des motifs impérieux et justifiés (p. ex. dans le cadre de la lutte contre la fraude) pour le traitement qui prévalent sur les vôtres ou lorsque le traitement de vos données à caractère personnel est en rapport avec le fait d'intenter, d'exercer ou d'étayer une action en justice (p. ex. le dépôt d'une requête auprès d'un tribunal).

13.5. Droit d'opposition au traitement automatisé

Certains traitements de données et processus sont entièrement automatisés, sans intervention humaine, par exemple, en cas d'octroi d'une intervention majorée pour soins médicaux.

Si vous n'êtes pas d'accord avec le résultat d'un tel processus entièrement automatisé, vous pouvez contacter Helan et lui faire savoir pourquoi vous contestez l'évaluation.

13.6. Droit de transmettre vos données à une tierce partie

Vous êtes en droit de demander que les données à caractère personnel, que vous avez vous-même fournies à Helan, vous soient transférées ou soient directement transmises à une tierce partie. Dans le cas d'un transfert de données entre mutualités, celles-ci

s'arrangent entre elles par le biais de la procédure de mutation.

La législation sur la vie privée prévoit toutefois certaines restrictions à ce droit, qui font qu'il ne s'applique pas à toutes les données.

14. Comment exercez-vous, dans la pratique, vos droits à la vie privée ?

14.1. Droit de rectification de vos données

Par les canaux habituels : agence, site web, bureau en ligne.

14.2. Droit de regard, d'effacement, d'opposition (prise de décision automatisée incluse)

Par le biais du formulaire de contact disponible dans votre bureau en ligne (uniquement pour les personnes concernées ayant un bureau en ligne actif), notre site web ou les agences Helan.

Pour exercer votre droit d'accès, et pour éviter toute divulgation illicite de vos données à caractère personnel, nous sommes tenus de vérifier votre identité. Une copie recto verso de votre carte d'identité vous sera demandée.

Toutefois, dans l'hypothèse que le traitement de vos données soit fondé sur votre consentement, vous restez toujours en droit de retirer ce consentement à tout moment et sans justification.

Helan/La Caisse d'assurance est néanmoins légalement tenu-e de gérer des données personnelles pour l'application de la Protection sociale flamande.

14.3. Vous avez une question ou une plainte ?

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données par le biais du formulaire web www.helan.be/privacy ou du formulaire de contact dans le bureau en ligne, comme indiqué ci-dessus, ou par lettre adressée à Helan, à l'attention du Délégué à la protection des données, Gistelsesteenweg 294, 8200 Bruges.

Vous souhaitez plus d'informations ou vous contestez l'avis de Helan ? Dans ce cas, n'hésitez pas à consulter le site de l'Autorité belge de protection des données, www.autoriteprotectiondonnees.be. Vous pouvez également y déposer une plainte.

14.4. Sous quel format et quand recevrez-vous une réponse ?

Lorsque vous introduisez votre demande de manière électronique, les informations sont, si possible, fournies de manière électronique, sauf si vous demandez qu'il en soit autrement. En tout cas, nous vous fournissons une réponse succincte, transparente, compréhensible et facilement accessible.

En cas d'exercice de votre droit de regard, vos données seront transmises par le biais de votre bureau en ligne ou remises en mains propres dans votre agence Helan.

Nous réagissons le plus rapidement possible à votre demande et en tout cas dans le mois qui suit la réception de votre demande. En fonction de la complexité des demandes et du nombre de demandes, le délai peut, si nécessaire, être prolongé de deux mois. En cas de prolongation du délai, nous vous en informons dans le mois qui suit la réception de la demande.

15. Êtes-vous soumis à des décisions automatisées, profilage inclus ?

Oui, dans certains cas, l'octroi se fait par le biais d'un partage automatique des données, comme le budget de soins pour les personnes handicapées.

L'Agence flamande de Protection sociale prend en effet automatiquement connaissance des données, notamment par l'intermédiaire de l'Agence flamande pour les personnes handicapées ou du SPF Sécurité sociale. Ces données sont transmises par voie électronique à la Caisse d'assurance, avec la mention que ces personnes sont éligibles à un budget de soins.

16. Modification

Helan peut, de temps à autre, modifier cette politique de confidentialité, par exemple, à la suite de nouvelles activités de traitement de Helan. Nous vous invitons donc à toujours consulter la version la plus récente de cette politique sur notre site web. Il va de soi que nous vous informerons préalablement, par le biais de notre site web ou d'autres canaux de communication courants, de toute modification au niveau du contenu, et lorsque la loi l'exige, nous vous demanderons votre consentement préalable pour nos (nouvelles) activités de traitement.

En cas de contradiction, nos conditions générales et les conditions particulières applicables aux produits et services spécifiques de Helan prévalent sur la présente politique de confidentialité.